



Conduite en état d'ivresse multirécidiviste

Par **Chatonn**, le **21/10/2010** à **21:16**

Bonjour,

Mon petit copain s'est fait **retirer son permis** de conduire pour une durée de **3 ans**, et doit être jugé pour [s]**conduite en état d'ivresse multirécidiviste**[/s]. Il ne m'a pas dit plus de détails sur les taux précis d'alcoolémie, mais j'aurai aimé savoir ce qu'il risquait?

Nécessairement de la prison? Ou est-il possible qu'il n'ai "qu'" une amende? Combien de temps en **prison**? Quels sont les maximums et minimums? Car j'ai cru comprendre qu'il y avait un plancher minimum pour les récidivistes?

Merci de m'éclairer.

Par **Tisuisse**, le **21/10/2010** à **22:27**

Bonjour,

Prenez, sans tarder, un avocat car les peines plancher sont assez lourdes. Les sanctions maximales prévues pour la conduite sous emprise de l'alcool sont doublées en cas de récidive. La peine de prison ferme me semble inévitable. Lisez le post it sur la conduite sous alcool et multipliez les sanctions par 2.